

Bientôt des tests pour les arrêts à la demande dans les bus

Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), mars 2017. Les bus de la TRA (Transdev) expérimenteront début 2018 l'arrêt à la demande la nuit sur les lignes de son réseau. (LP/J.-G.B.)

Pour mieux protéger les femmes dans les transports, le gouvernement souhaite leur permettre de descendre du bus à la demande. Deux tests seront lancés début 2018 en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis.

L'idée a été relancée par le Président de la République lors de [son discours samedi contre les violences faites aux femmes](#). Parmi « les sujets très concrets » d'amélioration des services publics pour « mieux protéger les femmes », Emmanuel Macron a cité l'exemple « des arrêts de bus à la demande, qui fait que lorsqu'une femme, le soir, se promène dans la rue et a peur, peut en hélant le bus, le faire arrêter ».

Ce système, déjà en vigueur à Nantes et testé à Bordeaux, n'est pas encore déployé en Ile-de-France. Plusieurs fois annoncées, notamment au printemps dernier, des expérimentations ont finalement été repoussées dans la région. Selon nos informations, elles auront finalement lieu, début 2018, sur deux réseaux de bus de banlieue : à Melun (Seine-et-Marne) et sur le réseau des bus TRA, dans le nord de la Seine-Saint-Denis. Il s'agissait d'une des promesses de campagne de Valérie Pécresse, présidente (LR) de la région et d'Ile-de-France Mobilités.

Le principe, c'est de permettre aux personnes de descendre du bus entre deux arrêts, simplement en le demandant au chauffeur. Le système, testé à Bordeaux et Nantes, donne de « bons résultats » dans les deux villes, a indiqué la ministre des Transports Elisabeth Borne, ce lundi sur RTL. Pour elle, « il faut accélérer » sur ce point : « C'est ce que l'on va proposer aux collectivités qui organisent les transports. Je pense convaincre les collectivités que c'est important de mettre en place ces arrêts à la demande la nuit, ce qui permet aux femmes de ne pas avoir à faire de longs trajets pour rentrer chez elles ».

Une campagne anti-harcèlement début 2018

L'idée a reçu le soutien de la Fnaut-Ile-de-France (Fédération des usagers des transports), qui la jugerait utile sur les lignes Noctilien exploitées par la SNCF en banlieue. Une solution jugée aussi « intéressante » par Alice Millou. Cette jeune femme a lancé il y a quelques semaines [une pétition réclamant la mise en place d'affichage « anti-frotteurs »](#) dans les transports en commun, qui a déjà récolté plus de 53 000 signatures. Elle se dit favorable aux arrêts à la demande sur les bus de nuit, mais s'interroge « sur la réaction que pourraient avoir les autres voyageurs » et les « risques d'abus », même si elle considère qu'on « ne peut pas reprocher aux femmes de vouloir se protéger ».

Alice pourra en faire part à Valérie Pécresse, qui doit la recevoir le 1^{er} décembre pour lui présenter [son plan « anti harcèlement »](#). Outre le test sur les arrêts à la demande dans les bus, une grande campagne de sensibilisation est prévue au 1^{er} trimestre 2018. Des affiches inciteront les témoins à dénoncer les harceleurs, notamment via [le numéro d'urgence 3117, accessible 24 heures sur 24](#) et étendu cette année à tout le réseau francilien.